



Edito

Chères Thuit-Signolaises, Chers Thuit-Signolais,

C'est avec beaucoup de plaisir que je m'adresse à vous. Je débute ce premier édito en vous remerciant pour le soutien et la confiance que vous nous avez manifestés lors des élections municipales du mois de mars dernier. J'aimerais également faire un clin d'œil particulier à tous les conseillers municipaux qui forment une équipe de travail se montrant active et performante. Je remercie au nom de tous la Municipalité sortante qui a œuvré pour que la commune soit ce qu'elle est aujourd'hui et Daniel Leho pour son dévouement.



En prenant cette fonction de Maire, j'ai appris à connaître le personnel communal et tiens à remercier tous les agents des services techniques, administratifs, du restaurant scolaire, des écoles et du château, pour leur travail effectué au sein de la commune et envers les administrés.

Il me tient à cœur de ne pas oublier dans ces remerciements toutes les associations et leurs bénévoles qui font vivre Thuit-Signol.

Des projets ont déjà été réalisés tels que l'achat d'un tracteur tondeuse, la réfection d'une salle de classe, le marquage au sol des parkings... et d'autres sont en cours : la création du site Internet, l'achat d'un véhicule électrique (subventionné par la Région), l'entretien des chemins communaux... L'ancienne mairie va être, désormais, occupée par les associations, vous pourrez y retrouver l'Entente Sportive de la Vallée de l'Oison, le comité des fêtes, la mission locale et contact Services.

A la fin de l'année scolaire, Madame Cordier a laissé ses fonctions de directrice de l'école élémentaire. L'équipe municipale se joint à moi pour la remercier et lui souhaiter une bonne continuation. Nous souhaitons la bienvenue à Madame Cardon.

Nous réservons un bon accueil à Laura qui est chargée de la comptabilité et de la communication au sein de la mairie.

Je vous laisse le soin de parcourir ce nouveau bulletin municipal et vous souhaite une bonne lecture.

Gilbert DOUBET

La Mairie

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h30

Le samedi sur rendez-vous

Courriel : mairie@thuit-signol.fr

Tél. : 02.32.96.00.90

Fax : 02.32.96.00.91



Retrouvez nous sur le
web à partir de la
rentrée !

www.thuit-signol.fr



Gilbert DOUBET,
Maire



Béatrice AUBIN,
1^{ère} Adjointe
Professeur des écoles



Franck BERTIN,
2[°] Adjoint
Chef d'équipe



Elise SAEGAERT,
3[°] Adjointe
Fonctionnaire territoriale



Antoine BOUSQUET,
4[°] Adjoint
Directeur de cabinet



Bénédicte LE RISBE-LEHO,
5[°] Adjointe
Infirmière libérale



Anne DEVAUX,
Conseillère déléguée
Animatrice qualité



André ODIENNE,
Conseiller
Retraité



Daniel DELPORTE
Conseiller
Retraité



Annick BOIZARD,
Conseillère
Retraîtée



François LESUEUR,
Conseiller
Ingénieur environnemental



Véronique ADERAN,
Conseillère
Sans profession



Patrick ARGENTIN,
Conseiller
Manager d'activités



Peggy BUQUET,
Conseillère
Infirmière cardiologie



Céline DUMAY,
Conseillère
Infirmière aux urgences



Ludovic MAINIÉ,
Conseiller
Gérant ent. d'informatique



Jean BARRIERE,
Conseiller
Retraité



Jean-Luc PERNEL,
Conseiller
Retraité



Véronique HENON,
Conseillère
Photographe au Conseil Général 76

Loisirs, Culture, Sports et Communication : Béatrice AUBIN

La commission est chargée de promouvoir l'animation au sein de la commune en liaison avec le comité des fêtes et les différentes associations sportives et culturelles.

La bibliothèque est gérée par une équipe de bénévoles.

La commission communication organise la rédaction des bulletins municipaux et du site internet (celui-ci est en cours de création et sera accessible à tous courant septembre).

Travaux : Franck BERTIN

Elle est composée de 4 sous-commissions : travaux, voirie, environnement (chemins communaux, fleurissement et espaces verts et patrimoine (église, château, chapelle.....).

Sa mission est d'étudier, de préparer et d'analyser chaque dossier de travaux à entreprendre sur la commune. Celui-ci reprend, la nature, le coût d'objectif (devis), les subventions attendues ou obtenues. Ce document sera présenté au conseil municipal.

Les projets de la commission (réalisés ou en cours de réalisation) :

Remplacement du tracteur tondeuse,

Remplacement des fenêtres de l'ancienne bibliothèque,

Remise en état d'une ancienne classe primaire,

Remplacement des lavabos endommagés à l'école primaire,

Entretien de la commune (bâtiments communaux, patrimoine, fleurissement, espaces verts, chemins communaux, bacs de rétention.....),

Etude pour le remplacement des abribus et le lieu de ramassage scolaire,

Etude sur la circulation routière.

Affaires Générales et Scolaires : Elise SAEGAERT

La commission est en charge de l'organisation interne de la mairie.

Environ 340 enfants sont scolarisés à Thuit-Signol. Les affaires scolaires ont en charge l'organisation de la cantine, du transport scolaire ainsi que la mise en place de tous les outils offrant un meilleur cadre de vie pour les élèves et les enseignants.

Nous travaillons en collaboration avec les Services de la Communauté de Communes dans le cadre des rythmes scolaires.

La Caisse des Ecoles composée d'élus (municipaux et parents) travaille en liaison avec les directrices des deux écoles (Mesdames DELASSUS et CARDON).

Dès la rentrée de septembre, un dossier d'inscription sera donné à chaque parent permettant ainsi de centraliser toutes les informations et inscriptions utiles.

L'adjoite en charge vous propose une permanence le samedi matin (sur RDV), renseignements en mairie.

Finances : Antoine BOUSQUET

Cette commission a pour mission d'étudier les différents budgets (Commune, CCAS, Caisse des écoles, Régie de transport et Espace marchand) avant leur présentation en Conseil municipal.

Affaires sociales : Bénédicte LE RISBE-LEHO

Le CCAS (Centre communal d'Action Sociale)

Huit élus et sept membres de la société civile représentent la commune.

Nous étudions toutes les demandes faites par les Thuit-Signolais et nous les orientons vers les services adaptés.

Des permanences ont lieu à la mairie sur rendez-vous.

L'enfance :

Nous avons le projet de créer une aire de jeux.

Les personnes âgées :

Nous gardons des liens avec le Club de l'Amitié et organiserons le repas des Anciens le 19 octobre prochain.

Notre priorité : le maintien de l'autonomie de nos aînés.

Prolongation de la durée de validité de la carte d'identité

A compter du 1er janvier 2014, le gouvernement a annoncé l'extension de la durée de validité de la carte nationale d'identité de 10 à 15 ans pour les personnes majeures.

Dans quels cas puis-je faire renouveler ma carte d'identité avant 15 ans ?

Vous pouvez faire une demande de renouvellement de carte nationale d'identité en cas de changement d'adresse, de modification de l'état civil (changement du nom d'usage par exemple), de vol ou de perte.

Cette mesure est également applicable aux cartes d'identité sécurisées, en cours de validité au 1^{er} janvier 2014, délivrées à des personnes majeures, c'est-à-dire délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013. La prolongation de la durée de validité de ces cartes d'identité est automatique et ne nécessite aucune démarche de la part des administrés, la date de validité inscrite n'a pas besoin d'être modifiée pour que la validité soit prolongée de 5 ans si celle-ci a été délivrée à une personne majeure.

Voyages dans les pays où seule la carte d'identité suffit comme titre d'identité (pas besoin de passeport)

Les personnes souhaitant effectuer un voyage, hors de l'espace Schengen et de l'Union Européenne, dans les pays ne nécessitant que la carte d'identité (notamment Turquie, Tunisie, Maroc, Egypte), sont informées que les autorités des pays étrangers ont été avisées de la prolongation de la durée de validité du titre. Pour de plus amples renseignements, rendez-vous sur le site de conseil aux voyageurs du ministère des affaires étrangères diplomatie.gouv.fr ou interieur.gouv.fr, un document y est téléchargeable afin d'attester de la prolongation de la validité de la carte d'identité.

Démarche pour obtenir une carte nationale d'identité

Pour une première demande de carte d'identité, il vous faudra :

- un extrait d'acte de naissance de moins de trois mois que vous demandez à votre mairie de naissance,
- un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture EDF, eau...),
- une attestation d'hébergement si vous êtes hébergé,
- 2 photographies non découpées aux normes (sur fond clair sans lunettes, sans sourire...).

Pour les mineurs ajouter :

- le livret de famille des parents,
- la photocopie de la carte d'identité du parent qui signe le formulaire,
- le jugement de divorce, cas échéant.

Si vous souhaitez faire renouveler votre carte d'identité il faudra vous munir de :

- l'ancienne carte d'identité (en cas de perte ou de vol : une déclaration de perte ou de vol et un timbre fiscal de 25 €),
- un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture EDF, eau...),
- une attestation d'hébergement si vous êtes hébergé,
- 2 photographies non découpées aux normes (sur fond clair sans lunettes, sans sourire...),
- si votre carte nationale d'identité est périmée depuis plus de deux ans un extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois.

Pour les mineurs ajouter :

- le livret de famille des parents,
- la photocopie de la carte d'identité du parent qui signe le formulaire,
- le jugement de divorce, cas échéant.

Après avoir réuni tous ces documents, rendez-vous en mairie, pour remplir un formulaire CERFA.

La présence des mineurs de 13 ans et plus est obligatoire pour l'empreinte digitale.

Le temps d'attente pour l'obtention d'une carte d'identité est, aujourd'hui, d'un à trois mois.

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter dans votre commune d'habitation, il faudra vous rendre en mairie **avant le 31 décembre** muni :

- d'une pièce d'identité,
- d'un justificatif de domicile,

vous remplirez le cerfa n°12669 * 01 et votre inscription sera ensuite saisie. Vous recevrez votre carte électorale quelques jours avant le prochain scrutin.

Recensement militaire

Le recensement militaire est obligatoire. A partir du jour de votre 16^e anniversaire, vous avez trois mois pour vous rendre en mairie avec votre carte d'identité, un justificatif de domicile et votre livret de famille, afin de vous faire recenser.

Vous remplirez un formulaire avec la secrétaire, elle vous délivrera alors une **attestation** de recensement, vous devez la **conserver précieusement**, aucun duplicata ne vous sera délivré. Cette attestation de recensement vous servira pour passer des examens mais aussi pour votre permis de conduire par exemple.

Vous recevrez, ensuite, un document à votre domicile pour vous proposer une date pour effectuer votre journée d'appel.

Rythmes scolaires de la rentrée de septembre 2014

	Temps scolaire	Activités prises en charge par l'accueil de loisirs
Lundi	8h30-12h 13h30-15h15	15h15-16h30
Mardi	8h30-12h et 13h30-15h15	15h15-16h30
Mercredi		
Judi	8h30-12h 13h30-15h15	15h15-16h30
Vendredi	8h30-12h 13h30-15h15	15h15-16h30
Samedi	9h-12h	

Bourses départementales

Ce dispositif permet une aide à la scolarité pour les collégiens, lycéens et étudiants du département.

Les familles euroises souhaitant bénéficier de bourses scolaires départementales doivent retourner leur demande avant le 31 octobre.

Le Conseil général de l'Eure a adopté le projet d'amélioration du dispositif des bourses scolaires départementales qui permet notamment de ne remplir qu'un seul dossier par famille.

Le dossier est téléchargeable sur

http://www.eure-en-ligne.fr/cg27/boite_formulaires.

Vacances scolaires 2014/2015

Rentrée des enseignants le 1er septembre.

Rentrée scolaire des élèves le 2 septembre.

Toussaint	Du samedi 18 octobre au lundi 3 novembre 2014
Noël	Du samedi 20 décembre au lundi 5 janvier 2015
Hiver	Du samedi 21 février au lundi 9 mars 2015
Printemps	Du samedi 25 avril au lundi 11 mai 2015
Eté	Fin de l'école le samedi 4 juillet 2015

**Accueil de loisirs et accueil périscolaire**

Souvent confondus, l'accueil de loisirs et l'accueil périscolaire sont deux modes différents, voici les caractéristiques de chacun :

Où et quand ?

L'accueil se fait à la salle des fêtes de Thuit-Signol du lundi au vendredi de 7h00 à 8h30 et de 16h30 à 18h30.

Qu'est ce que l'accueil périscolaire ?

L'accueil périscolaire est un mode d'accueil, ouvert aux enfants de l'école maternelle et primaire, aux heures qui précèdent ou suivent la classe.

Des activités sont proposées le midi entre 12h et 13h20.

Un petit déjeuner est proposé à partir de 7h00 et ce jusqu'à 8h00. Un goûter est servi en fonction du repas proposé le midi à tous les enfants à 16h30.

Qu'est-ce que l'accueil de loisirs ?

L'accueil de loisirs est proposé le mercredi. Pendant le mois de juillet, les activités proposées sont la piscine, le bowling, des sorties en bord de mer, en bateau, la visite du château de Versailles...

Inscription

L'inscription est possible en journée complète ou demi-journée.

Elle peut se faire sur papier ou par mail info.jeunesse@la-comcom.fr.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Pauline au 06.21.79.92.43 ou 02.35.77.64.04

Les horaires : le mercredi de 14h30 à 16h30 et le samedi de 10h à 12h

Les modalités d'inscription :

- L'inscription est gratuite pour les habitants, les associations et les écoles.
- Suite à l'informatisation de la bibliothèque une fiche d'inscription sera à compléter et à signer par chaque lecteur. Une autorisation parentale est nécessaire pour les mineurs. Une carte lecteur sera remise au moment de l'inscription.

Les animations : accueil des enfants de l'école élémentaire et du centre de loisirs, participation à

« Place à la Poésie » avec

l'écriture et l'illustration de poèmes par les enfants et les adultes, en collaboration avec la Médiathèque départementale de prêt d'Evreux et du théâtre Ephéméride.

A l'automne, venez découvrir une exposition de photos et de livres sur le thème « jardins et espaces verts » et des nouveautés !!!

La bibliothèque réouvrira ses portes le samedi 6 septembre à partir de 10h.

Renseignements Mme BOIZARD : 06.87.38.91.23



Associations



TIR A L'ARC

Les créneaux horaires d'entraînement restent les mêmes :

- mardi et mercredi 18H30 à 20H30 pour les jeunes et les débutants
- jeudi 18H30 à 20H30 pour les adultes et compétiteurs.

Cette saison a été fructueuse pour le club, nous avons obtenu une médaille de bronze en championnat départemental salle et 3 médailles d'or, 2 médailles d'argent et 2 médailles de bronze en concours départemental extérieur, et de nombreux podiums pour nos jeunes !

Nous vous informons que notre club est désormais labellisé par la Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA).

**Renseignements : M. LECLERC
02.35.87.12.84/06.82.53.68.68**

CLUB VTT AOTS THUIT SIGNAL

Rejoignez le club VTT AOTS pour ne plus rouler seul, découvrir de nouveaux itinéraires, et rouler dans la bonne humeur. Le club participe aux nombreuses randonnées de la région ainsi qu'au challenge hivernal.

Entraînement les :

- mercredi, rendez-vous à 14h30 derrière la salle des fêtes, retour vers 16h30 au gymnase Jean Gachassin (de 12 à 99 ans).
- dimanche, rendez-vous à 9h30 sous les halles, retour vers 12h30. (pour les adultes).

N'hésitez pas à venir faire un essai.

**Contact : M. MALHADAS
(Président) 06.64.72.68.51**

Facebook : Club VTT
Thuit-Signol



AMRO (Association des Marcheurs du Roumois)

L'année a débuté par la traditionnelle galette des rois, randonnée le matin d'une dizaine de kilomètres et déjeuner au restaurant « Le Clarange » de BOSCO ROGER EN ROUMOIS.

Début février, une semaine de rando raquettes nous a conduits à METABIEF dans le JURA.

Mi-Février, une randonnée a été organisée à THUIT SIGNAL. Celle-ci était ouverte à tous les habitants, mais n'a pas eu le succès escompté. A noter cependant la présence de Mr DOUBET.

En Avril, nous étions associés à l'organisation de la journée « Bouger pour Lycia ».

Le 15 Juin, à l'occasion de la Fête du Club, trente adhérents se sont retrouvés autour d'un barbecue après une randonnée de onze kilomètres.

Tout ceci dans le cadre de la Vallée de l'OISON et organisé par Arlette et Didier PLASSART (adhérents)

Contact : M. GAILLARD : 06.80.05.37.08 - amrorando@yahoo.fr

AOTS RUGBY

L'AOTS rugby, aux valeurs très simples comme le respect de l'autre, le courage, l'esprit d'équipe, l'amitié et la convivialité, vous propose dès l'âge de cinq ans des entraînements le mardi et le jeudi de 18H30 à 19H45 au stade Jean Gachassin.

Un entraînement se fait pour l'équipe loisir et compétition et U17 - U19 le mardi et jeudi de 19H à 21H30.

Les enfants sont encadrés par deux éducateurs ayant un diplôme fédéral d'encadrement. Ils sont épaulés par de nombreux joueurs.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous contacter.

CONTACT : JEAN LOUIS ROUSSEL 06.29.65.31.01

CELINE DUMAY 06.13.93.89.54

JENNY GRAUX 06.28.30.10.29

KEVIN JUIN (éducateur) 07.86.39.71.49



Inscription et reprise le 09 septembre à 18h15 au stade J. GACHASSIN.



TENNIS DE TABLE

Entraînement adultes/ados/enfants derrière la salle de sports « J. Gachassin »

lundi :

- de 18h à 19h30 pour les enfants, les ados et les adultes

- de 19h30 à 21h pour les adultes

mercredi :

- entraînement libre de 17h30 à 19h



Renseignements/inscriptions sur place ou auprès de M. ou Mme DUVAL au 02.35.81.10.57

Site Internet : sites.google.com/site/aotstt/home

BOULES THUIT SIGNALAISES

Le terrain, où ont lieu les rassemblements de l'association BTS, se trouve derrière la salle des fêtes, accessible à tous.

Les entraînements ont lieu chaque lundi et jeudi après-midi et 12 concours sont organisés dans l'année.

L'adhésion est de 20 €.

Pour tous renseignements : M. FRANCHI : 02.35.87.76.56

Atelier de DANSE des THUITS

L'atelier de danse des thuits vous propose pour la saison 2014-2015 les activités (salle polyvalente) suivantes :

Pour les enfants :

- Street Jazz : lundi 17h30-18h30 ou le mercredi de 16h00 à 17h00

- Hip Hop Dance Hall : mercredi 17h30 -18h30 (11 -13 ans) et 18h30 – 19h30 (14 – 16 ans)

Pour les adultes :

- Ener'jazz : mercredi 19h30 – 20h30 (renforcement musculaire, gym et danse)

- Aikishintaiso* : mercredi 20h30 – 22h00

**Nous proposons cette nouvelle activité qui permet une détente du corps et de l'esprit, une tonification musculaire, un assouplissement. L'aikishintaiso ne nécessite pas d'aptitude physique particulière, se pratique de 7 à 77 ans. Possibilité de pratiquer un cours le mercredi matin de 6h30 à 8h00 au dojo de la Saussaye (ASA).*

Pour tout renseignement sur les différentes activités, nous vous donnons rendez vous à la fête des associations le samedi 6 Septembre au Stade de Thuit-Signol. Les cours reprendront les 15 et 17 septembre.

Nathalie SZMYD 06.70.59.49.84 ou Elise SAEGAERT 06.19.87.42.58.

Les 2 premiers cours sont offerts.

CLUB DE L'AMITIÉ

Jeunes retraités n'hésitez pas à nous rejoindre, l'ambiance est bonne et permet de rompre l'isolement. Activités au manoir tous les mardis de 14h à 18h : jeux de société, sorties, voyages, repas... vous attendent !

Renseignements auprès de

M. RUQUIER : 06.98.13.05.39 - Mme ALLEAUME : 09.52.27.81.51 - Mme MASSELIN : 02.35.81.25.19



COMITÉ DE JUMELAGE DES THUITS

Le Comité de Jumelage des Thuits a eu le plaisir d'accueillir les familles allemandes lors du week-end de l'ascension. A leur arrivée, le jeudi 29 mai, elles ont été reçues par la Municipalité de Thuit-Simer, représentée par son Maire, Gérard Lesueur, autour du verre de l'amitié.

Le vendredi a été consacré à la visite de la ville de Dieppe, sa plage et de la Cité de la mer. Un dîner dansant, au Campanile de Thuit-Anger, a clôturé cette journée.

Le samedi, après les activités libres dans chaque famille, tous se sont retrouvés dans la salle des fêtes de Thuit-Signol pour la soirée officielle, en présence de Monsieur le Maire, Gilbert Doubet.

Les Maires des trois communes ont témoigné leur amitié à nos amis allemands, représentés par Monsieur Karl Marx, président du jumelage. Ils ont souligné l'importance de cette association qui privilégie les rapports réunissant les deux pays.

Nous avons adressé nos vifs remerciements à Monsieur Serge Desdoits qui a assuré la présidence du comité de jumelage pendant plus de 25 ans. En témoignage de notre reconnaissance, celui-ci a reçu le diplôme de président d'honneur ainsi qu'un blason offert par nos amis allemands.

Pour tous renseignements concernant notre association : jumelagedesthuits@free.fr

COMITÉ DES FÊTES

Il se compose de 50 bénévoles et est présidé par André ODIENNE.

Il organise et anime, en liaison avec la commission loisirs culture, les manifestations socioculturelles de la commune telles que :

- les pièces de théâtre,
- le salon de la peinture et de la sculpture en février,
- la fête médiévale en juin,
- la fête du village en juillet,
- la soirée marine en novembre,
- le marché de Noël en décembre,
- les soirées cabaret,
- la soirée bavaroise le 4 octobre, **inscriptions en mairie tous les jours de septembre de 17h à 18h30.**

Renseignements : 06.86.76.87.59 et 06.15.51.97.06

Il participe à la fête des associations (le 6 septembre), à la fête du patrimoine (**le 21 septembre, cette année randonnée « de mares en mares », inscriptions en mairie**)... voir brochures jointes

Toute personne intéressée par l'animation de la commune est la bienvenue !

Contact : M. ODIENNE : 06.15.51.97.06



Retrouvez les associations intercommunales à la salle des sports Jean GACHASSIN.

Elan Gymnique Vallée de l'Oison	Mme LAMANDE : 06.13.80.12.18 Mme PLACIDE : 06.06.73.41.11	Les Horaires : Baby Gym (de 18 mois à 3 ans) : Mercredi de 10h00 à 10h45. Baby Gym (de 4 ans à 5 ans) : Mercredi de 11h00 à 11h45. Loisirs G.R (de 5 ans à 16 ans) : Mercredi de 13h30 à 14h30 et/ou Vendredi de 16h30 à 17h30. Compétitions G.R : Mercredi de 14h30 à 18h30/Jeu de 16h30 à 19h30/Vendredi de 17h à 20h00.
Entente Sportive Vallée de l'Oison	M. LAVIGNE : 06.07.51.91.82	Pour les inscriptions consulter le site : http://esvo27.footeo.com
Tennis Club Val d'Oison	Mme CHUSSEAU : 06.71.79.19.20	Inscriptions : mardi 2 et mercredi 3 septembre à 17h30 à la salle Michel GOMEZ de Saint Pierre des Fleurs
Twirling Club de l'Oison	Mme MILLE 02.32.25.23.82	Le twirling est composé de danse, acrobaties, bâton, gym. Eveil à partir de 3 ans et Loisirs et compétition à partir de 6 ans. Inscriptions le 13 septembre à 14h au stade Jean GACHASSIN
Judo Club Saulcéen	M. GANTIER 06.63.69.46.42	
Aïkido	M. SZMYD : 02.35.81.15.26	http://la-saussaye.aikido.fr
Vallée de l'Oison Basket	Mme GIRARD : 06.10.18.55.43	https://www.facebook.com/valleeoisonbasket.supporters
Loisirs Oison Badminton	M. FREAL : 02.35.87.54.74	

Renseignements et inscriptions possibles dans les clubs à la fête des associations le 6 septembre au stade Jean GACHASSIN.



infos. 06 25 25 58 26

Musicole de l'Oison
tout le plaisir de la musique

Inscriptions
Samedi 6 septembre de 10h à 18h (fête des associations)
Concert au cours de la journée des ateliers de l'école
Mercredi 10 septembre de 13h à 17h à l'école de musique du Thuit-Simer
www.musicole-oison.com

Paroisse du Roum'Oison

Coordinatrice

Mme MORACE : 02.76.00.46.99 - 06.16.65.15.43

Catéchisme 2014-2015 :

Inscriptions 1^{ère} année (au manoir)

- mercredi 10 septembre de 18h à 19h
- samedi 13 septembre de 11h à 12h

Réunion avec les parents le mardi 16 septembre à 18h30

Inscriptions 3^e année le mercredi 17 septembre à 18h30

Inscription 4^e année le jeudi 18 septembre à 18h30

Au 1^{er} septembre, le père Balthazar HABIMANA est nommé curé de la paroisse Roum'Oison.

Ramassage des déchets végétaux

Un ramassage des déchets végétaux a lieu le lundi matin entre le 1er avril et le 31 octobre.

Pour se faire il faut :

- sortir les fagots le dimanche soir
- les branchages devront être attachés en fagots de 1m20 de long maximum et de 20kg maximum.

Rappel : il est formellement interdit de déverser les tontes dans les chemins, sur les talus et en bordure des champs sous peine d'amende.

La déchetterie reste à disposition.



Horaires de la déchetterie

Hiver - du 01/11 au 31/03

Lundi	8h30 - 12h	13h30 - 17h
Mardi		13h30 - 17h
Mercredi		13h30 - 17h
Jeudi	FERMÉE	
Vendredi	8h30 - 12h	13h30 - 17h
Samedi	8h30 - 12h	13h30 - 17h

Été - du 01/04 au 31/10

Lundi	8h30 - 12h	13h30 - 18h
Mardi		13h30 - 18h
Mercredi		13h30 - 18h
Jeudi	FERMÉE	
Vendredi	8h30 - 12h	13h30 - 18h
Samedi	8h30 - 12h	13h30 - 18h

Points propreté

Des points propreté sont mis à disposition :

- parking du bâtiment communal pour les verres/papiers/vêtements
- à la mairie : pour les piles et ampoules

Rappel

Les propriétaires citoyens possédant une haie végétale commune avec la voie publique sont tenus de l'entretenir pour des raisons de sécurité et d'esthétique.



Foire à tout



Retraite aux flambeaux

Foire à tout, fête foraine, retraite aux flambeaux, feu d'artifice, la traditionnelle frites/ saucisses... tout était réuni pour une merveilleuse fête communale le week-end du 14 juillet !



Salon de peinture et sculpture 2014



urbanisme

Un lotissement est en cours de construction, celui-ci se nomme « Résidence Pierre et Marie Curie », il est composé de 37 lots.



Nuisances sonores

Le bruit des engins à moteur est régi par un arrêté municipal à savoir :
Dans les propriétés privées, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers ou des professionnels à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tel que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, débroussailluses, bétonnières, scies mécaniques... ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi inclus de 8h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h

Ils sont interdits en dehors de ces horaires ainsi que les dimanches et jours fériés.



A retenir !

*29 et 30 août } 19h30 « Mon Moulin Désiré »
*5 et 6 septembre } spectacle de plein air au Moulin Amour

*6 septembre : Fête des associations
Au stade Jean GACHASSIN

*21 septembre : Fête du patrimoine
Randonnée de « Mares en mares »
Ouverture de la Maison de l'eau

*4 octobre : Soirée bavaroise

19 octobre : Repas des Aînés
Sur invitation à la salle des fêtes

8 novembre : Repas AOTS pétanque



11 novembre : Cérémonie commémorative

A 11h30 au Monument aux Morts

A 15h : spectacle « Notes de Guerre » présenté par « Musique à Maurois » à la salle des fêtes de Thuit-Anger

*15 novembre : Soirée marine

22 novembre : Repas ESVO football

29 et 30 novembre : Brocante à la salle des fêtes

5 et 6 décembre : Téléthon

13 et 14 décembre : Marché de Noël

3 janvier 2015 : Vœux du Maire à 17h30

Du 14 au 22 février 2015 : Salon de peinture et de sculpture

Invités d'honneur Blaise KOHARY et Gilles MANSON

A la salle des fêtes

* Brochures jointes au bulletin « Le P'tit Signol »

Le marché a lieu tous les samedis
matins sous la halle

